



enfance TIERS MONDE



EDITORIAL

Chers amis,

Le 16 décembre 2012 restera à jamais empreint dans ma mémoire, ceci pour deux raisons. La première, parce que ce jour-là une de mes meilleures amies est décédée, bien trop jeune. Elle était une féministe de la première heure, et elle lutta jusqu'à la fin pour l'égalité des femmes, mais elle perdit hélas son combat contre le cancer. La seconde raison concerne le viol en groupe très violent d'une stagiaire par cinq passagers d'un bus, qui a eu lieu dans la capitale indienne, New Delhi, en présence de son ami avec qui elle avait été voir un film. Après quoi la victime a été jetée du bus et emmenée à l'hôpital par des passants. Ensuite elle a été rapatriée à Singapour où elle mourut treize jours plus tard des blessures occasionnées par l'agression brutale. L'indignation fut très grande après cet incident, tant du point de vue national qu'international. A Delhi les gens protestèrent en masse dans la rue, et des milliers de manifestants en sont venus aux mains avec les services d'ordre. De telles manifestations eurent également lieu dans le reste du pays.

Malgré les protestations de femmes et d'hommes par-delà le monde, des histoires semblables concernant des crimes sexuels en Inde continuent à nous parvenir. La transition d'une société patriarcale vers une société plus moderne semble y être un travail de très longue haleine.

Le 8 mars est la Journée Internationale des Femmes. Ce jour-là, les femmes reçoivent une attention particulière dans les médias du monde entier. Personnellement j'ai toujours des sentiments partagés en me remémorant les diverses violations des droits des femmes, la violence et la discrimination. Sans vouloir déprécier les nombreuses organisations qui continuent à lutter et œuvrer pour plus d'égalité, je trouve personnellement que ces efforts n'ont pas livré de grands résultats, que les choses ne changent pas beaucoup, que les flagrantes violations continuent trop souvent en toute impunité. Ceci d'ailleurs pas seulement dans cet énorme pays qu'est l'Inde, mais dans de nombreux pays du Sud. La bataille est loin d'être gagnée, malgré de nouvelles lois, résolutions, quotas imposés, sanctions à l'encontre des violations, etc...

La violence sexuelle a lieu dans toutes les sociétés, mais plus particulièrement dans celles qui sont sous pression et où les rapports de forces ne sont pas partagés de façon équitable. Dans beaucoup de pays les hommes se sont attribué le pouvoir. Ce sont eux qui décident, également en ce qui concerne la sexualité de la femme. La corruption omniprésente joue également un grand rôle par rapport aux crimes, leur dénonciation et la punition de ceux-ci.

Mais les femmes elles-mêmes jouent encore souvent un rôle important et tiennent une part de responsabilité par rapport au climat misogyne dans lequel elles vivent : elles expriment de façon explicite leur préférence pour des fils, qu'elles gâtent et discriminent positivement quand elles doivent faire des choix, par exemple le choix de sacrifier la scolarisation pour aider dans le ménage ou pour garder le bétail...

Elles considèrent que leurs fils sont plus précieux que leurs filles et transmettent leur conviction, tellement préjudiciable pour leurs filles, à leurs descendants, invariablement, d'une génération à l'autre.

Je pense qu'une vraie solution durable et un revirement n'interviendront que quand les hommes reconnaîtront l'utilité de plus d'égalité et d'investir dans d'autorité pour les filles et les femmes. Sans l'implication des hommes dans les projets et programmes ayant pour but l'égalité du genre, moins de discrimination et de violence, les résultats obtenus ne seront pas durables et l'impact sur les modifications sociales visées restera imperceptible.

Nos interventions avec les partenaires locaux ne visent par conséquent pas seulement des projets avec des femmes comme groupe cible, avec le but d'enrayer la discrimination et d'établir l'égalité entre hommes et femmes, mais l'égalité du genre est également un fil conducteur à travers tous nos programmes et projets, dans tous les pays partenaires. Cette double approche d'autonomisation doit mener vers un processus de changements sociaux personnels et collectifs, tant au niveau social, économique et politique et mener finalement à une justice sociale. ■

Johanna Vandamme
Secrétaire générale

BIMESTRIEL N° 95
MARS-AVRIL 2015

REFLEXION

Personne

ne peut

vous rabaisser

sans votre

consentement

Ghandi



Brièvement dans ce numéro

| Editorial

| Les filles devant !

Les filles devant !

En 2012, l'Inde a fait apparition en première page de nos journaux pour un horrible cas de viol collectif à Delhi. Les articles consécutifs à celui-ci ont souligné que ce n'était pas un événement exceptionnel dans ce pays où très souvent, les victimes n'osent pas dénoncer les coupables, car la police classe souvent les plaintes sans suite quand elle n'accuse pas les victimes de provocation ou ne les moleste pour les dissuader de déposer une plainte. La majorité de ces crimes reste donc impunie.

Deux questions à ce sujet :

- Où en est-on en matière de droits de la fille et de la femme dans ce pays que j'aime tant ?
- Enfance Tiers Monde peut-elle faire quelque chose ?

Situation générale en matière de droits de la femme

Je puise mes informations d'une part dans un livre de très haut niveau¹, en anglais, paru en 2013, d'autre part dans un document reçu récemment de Pères (indiens) de Don Bosco, très actifs dans le domaine de l'éducation des garçons comme des filles.

Remarque préliminaire des auteurs du livre (page 213) :

« Peu de pays sont confrontés à un si grand nombre d'inégalités qu'en Inde : fortune, caste religieuse, classe sociale, genre.... En ce qui concerne ce dernier, l'inégalité est exceptionnellement élevée en Inde, spécialement dans de grandes parties des régions du Nord et de l'Ouest, où l'assujettissement des femmes (subjugation en anglais) est quasiment complet.

Ces différentes inégalités se renforcent l'une l'autre et aboutissent à un système social extrêmement oppressif, où ceux qui se situent au bas de ces multiples inégalités vivent dans des conditions d'extrême impuissance (en anglais *disempowerment*). »

Un peu d'histoire universelle :

Quand on étudie les civilisations, on découvre que la plupart d'entre

elles, pour des raisons dont nous n'avons pas à discuter ici, ont considéré l'être humain de sexe masculin comme supérieur, celui de sexe féminin comme inférieur avec comme conséquence des droits moindres. Ce n'est que très tardivement, au moment de la révolution française et de la Déclaration des Droits de l'Homme que l'Europe a lancé, d'abord timidement, puis développé lentement le principe de droits égaux pour tous les humains des deux sexes, ce qui a abouti, après 250 ans d'un véritable combat, au principe actuel : **toute discrimination basée sur le genre, dans n'importe quel domaine, doit être bannie dans le monde entier.**

En Inde, les Anglais ne se sont guère souciés de l'égalité entre sexes avant l'indépendance.

Ce n'est que depuis celle-ci, en 1947, c'est-à-dire depuis 68 ans seulement que les pouvoirs publics légifèrent dans ce domaine, mais les traditions et les pratiques, surtout en milieu rural, ont la vie dure !

Un dicton populaire exprime bien la mentalité générale :

« Élever une fille c'est comme arroser une plante dans le jardin d'un autre ! »

De zéro à 16 ans elle coûte plus qu'elle ne rapporte, à partir de 14 ans il faut la marier et pour cela payer une dot importante au garçon, une fois mariée elle rompt tout lien avec sa famille pour devenir un membre mineur d'une famille étrangère et passer au service de sa belle-mère.... En plus, il est fréquent qu'après quelques années son mari n'en veuille plus et qu'elle déshonore sa famille en revenant chez elle sans un sou et avec des enfants pour lui demander asile !

Conséquences, citons simplement quelques statistiques :

- L'avortement provoqué des fœtus de sexe féminin : la situation est très différente d'après les différents états. Si on laisse faire la nature les filles sont plus nombreuses que les garçons à la naissance. Mais le Haryana enregistre une proportion de 877 filles pour 1000 garçons. Par contre, au Kerala, on trouve 1084 filles pour 1000 garçons. La moyenne

pour l'Inde est de 914 pour 1000 en 2011. Résultat : il manque 12 millions de femmes en Inde ! La détermination du sexe avant la naissance est pourtant interdite par la loi ...

- Sur les 12 millions de filles qui naissent tous les ans en Inde, 1 million n'atteindra pas l'âge de 5 ans, une fille sur 6 celui de 15 ans car elles ne recevront pas la même alimentation, les mêmes vaccinations et soins médicaux que les garçons;
- 53% des filles de 5 à 9 ans sont analphabètes ;
- L'écart entre le pourcentage de garçons et de filles diplômés du secondaire est énorme, ce qui explique que contrairement à d'autres pays d'Asie le nombre de femmes qui restent femmes au foyer en Inde a beaucoup moins diminué que dans des pays comparables;
- Sur l'ensemble des femmes mariées vivant actuellement en Inde, 75% n'avaient pas atteint l'âge légal de 16 ans avant d'être mariées à un homme presque toujours choisi par leurs parents sans aucun souci de leurs sentiments personnels.

MERCI MALALA au nom de toutes les filles du monde entier !



Enfance Tiers Monde peut-elle faire quelque chose ?

Nous ne sommes évidemment pas qualifiés pour changer les lois, la police ou les juges de ce pays. Mais nous pouvons essayer de modifier l'opinion et le comportement de la population, femmes et hommes. Un de mes partenaires indiens m'a toutefois dit un jour que changer le comportement d'adultes mâles appartenait au domaine des missions impossibles et que le seul moteur vraiment efficace pour un changement devait être cherché du côté des enfants.

¹ "An uncertain glory, India and its contradictions", Amartya Sen and Jean Drèze, Allan Lane (Penguin Books), 2013. Amartya Sen est prix Nobel d'économie 1998, Jean Drèze est un Belge devenu Indien en 2002.

Lorsque l'ONU a proclamé que le **25 novembre** serait la **Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes**, elle poursuivait un double objectif : attirer l'attention sur ce thème et mobiliser.

La violence à l'encontre des femmes est en effet un fléau mondial. Il s'agit en outre d'une violation des droits humains. Les discriminations à l'égard des femmes et les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes forment un terreau propice à l'éclosion de cette violence. Et celle-ci fait obstacle au progrès dans de multiples domaines, entre autres la lutte contre la pauvreté et contre le VIH/sida, et l'avènement de la paix et de la sécurité.

Quelques faits et chiffres...

- À l'échelle planétaire, une femme sur trois au moins est victime de violences physiques ou sexuelles.
- Plus de 130 millions de femmes et de filles ont subi des mutilations génitales ou l'excision.
- Plus de 700 millions de femmes ont été mariées alors qu'elles n'étaient encore que des enfants, 250 millions avant l'âge de 15 ans.
- Les femmes entre 15 et 44 ans courent plus de risques d'être victimes de viol et de violences que du cancer, du paludisme, d'un accident de voiture ou de la guerre.

Source : www.unwomen.org



Lorsque vous faites un don, ETM note vos données dans sa base de données afin de mieux vous informer. Conformément à la loi du 8 septembre 1992 sur la protection de la vie privée, il vous est possible de consulter ces données, de les modifier ou de les faire biffer. Nous ne donnons pas vos données à d'autres organisations.

Si vous souhaitez apporter une aide régulière et éviter les paiements manuels, nous vous invitons à remettre le formulaire d'ordre permanent ci-après à votre organisme bancaire :

.....

Veuillez verser tous les mois la somme de.....€ de mon compte
n°au profit du compte **BE57 0000 0399 9935**
de Enfance Tiers Monde, 2 Place de l'Albertine, 1000 Bruxelles.

Je me réserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

NomPrénom

RueN°

Code postalLocalité

DateSignature

Si vous souhaitez nous faire un don par testament, vous pouvez prendre contact avec nos bureaux ou avec le notaire de votre choix.

C.C.P. BE57 0000 0399 9935
de l'A.S.B.L. ENFANCE TIERS MONDE
Place de l'Albertine, 2 - 1000 Bruxelles - Tel. 02 503 11 53 - Fax 02 513 20 66
E-mail : etm.kdw.brussels@skynet.be - www.enfancetiersmonde.be

Pour le Grand-Duché de Luxembourg : IBANLU741111026190970000
de Enfance Tiers Monde A.S.B.L.

PARTAGEONS NOS JOIES....



Nombreux sont celles et ceux qui soutiennent nos projets par des initiatives privées, lors de fiançailles, mariages, anniversaires de mariage et tous les grands événements de leur vie. Nous vous invitons d'en faire de même et vous en remercions.

Condoléances à la famille et aux amis de Monsieur Louis PIRET
Bon anniversaire à Monsieur François CLAEYS BOUÛAERT



Collaboration

- | Pierre-Yves Lahaye
- | Luc Petre
- | Johanna Vandamme

Logo

- | Slava P. Bersier

Traduction

- | Danielle Kegels